

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 14 novembre 2016

DELIBERATION n°2016-76

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 novembre 2016 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 4 novembre 2016.

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3,
Vu les statuts de l'Université, notamment l'article 19,

Point de l'ordre du jour :

6.3. Désignation d'un représentant de l'UFR de droit, économie et sciences sociales au conseil documentaire.

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration du 17 octobre 2016, par sa délibération n°2016-67 a procédé à la désignation des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs représentant les grands secteurs disciplinaires au conseil documentaire. Le représentant de l'UFR de droit, économie et sciences sociales n'était pas connu. Il y a lieu désormais de le désigner.

Proposition de décision soumise au conseil :

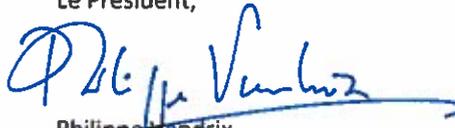
Désignation de M. Sébastien Roland représentant de l'UFR de droit, économie et sciences sociales au conseil documentaire.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	32
Abstentions	0
Votes exprimés	32
Pour :	32
Contre	0

Pièces jointes : néant

Fait à Tours, le 17 NOV. 2016
Le Président,



Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 18 NOV. 2016

Transmise au recteur le :

18 NOV. 2016